

**MAIRIE DE  
SAINT-BONNET-DE-BELLAC  
(HAUTE-VIENNE)  
87300**

<b>COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2022</b>
--

L'an **deux mil vingt deux**

Le : 23 juin à **20 h 30**

Le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT BONNET DE BELLAC** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle annexe de la salle polyvalente, sous la présidence de M. Jean-Claude BOULLE – Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 16 juin 2022

**Présents** : M. BOULLE Jean-Claude – Mme CHAPPET Ginette - M. NORMAND Alain  
Mme PEYRET-MOREAU Bénédicte - M. DECHATRE Joël – M. JOLY Pascal  
Mme JAUSSOIN Béatrice – M. HEGARTY Thomas  
Mme PORTOLAN Jocelyne - Mme CHAPUT Martine

**Absent excusé** : M. LEPINE Christian qui donne pouvoir à Mme PEYRET-MOREAU Bénédicte

**Secrétaire** : M. HEGARTY Thomas

**ORDRE DU JOUR** :

- Approbation des comptes-rendus des 07 mars et 14 avril 2022 : Adoptés à l'unanimité sans observation
  - Epicerie : Mme LAVAUD Laura : demande l'arrêt du bail qui lui a été consenti par la commune au 31 juillet 2022. Adopté à l'unanimité  
Le maire propose de ne pas demander le règlement du loyer de juillet 2022. Adopté à l'unanimité
  - Parc éolien des landes : projet d'extension – Adopté à la majorité (1 voix ne prend pas part au vote, 1 voix abstention, 1 voix contre, 8 pour)
  - Réforme de la publicité des actes de la collectivité : par dérogation propose la publicité des actes par affichage à la mairie – Adopté à l'unanimité
  - Cession bien de section à Fauras : demande de MM Szczepaniak Yves et Gérard – Adopté à l'unanimité
- Illuminations de Noël : demande de subvention auprès du SEHV - Adopté à l'unanimité

**\* Informations du Maire au Conseil Municipal :**

- Route de Chateauneuf VC12 : les travaux ont commencé mercredi 22 juin et doivent durer 15 jours.
- Travaux de rénovation de l'église : les travaux de maçonnerie et couverture sont en cours. Suite à la demande du maire un devis complémentaire a été demandé à l'entreprise BOUCHARD pour le nettoyage du clocher qui n'était pas compris dans les travaux : coût 1 180 € HT.

- Déplacement Radar RN 147 sens Poitiers-Limoges : en attente de nouvelles de la Préfecture ;
- Camp de scouts : Les scouts guides de France reviennent à Maison Vieille du 06 au 21 août 2022 ;
- Le maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu la visite de la représentante de la société NEOEN qui étudie la possibilité d'implanter un parc photovoltaïque sur le domaine de la Graule.  
Ce projet qui en est au stade de l'étude de faisabilité porterait sur une surface de 25 ha sur la propriété de 68 ha acquise récemment par M. CHAMPALOUX. L'objectif de ce projet est de permettre une exploitation agricole normale d'élevage sous les panneaux.  
Le moment venu ce projet sera présenté au conseil municipal pour examen.
- Circuits de randonnée : ce dossier sera inscrit à une prochaine réunion du conseil municipal qui souhaite reprendre la maîtrise de tous les chemins ruraux de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée le 24 juin deux mil vingt-deux à zéro heure et trente minutes.